



Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra*

**à l'école communale
de DALHEM, rue Lieutenant
Pirard n° 5 (cafétéria),
le JEUDI 25 MARS 2021
à 20H**

ORDRE DU JOUR

COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de bureau
administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du P.V. du 25.02.2021
2. Communications
3. Arrêtés de police
4. Sécurité – Utilisation de caméras-piétons (bodycams) par la Zone de Police Basse-Meuse – Autorisation et mise en œuvre
5. Bien-être animal – Règlement concernant la protection animale (principalement le hérisson) contre les risques liés à l'usage nocturne des tondeuses à gazon automatisées
6. FE de Mortroux et Saint-André – Compte 2020 – Approbation
7. FE de Mortroux – MB 1/2021 – Approbation
8. Enseignement communal maternel – Ecole de Warsage – Ouverture de classe au 18.01.21
9. Plan de Cohésion Sociale (PCS) 2020-2025 – Rapport d'activités et rapport financier – 2020 – Approbation
10. La Ressourcerie du Pays de Liège - Désignation d'un représentant à l'assemblée générale - Ratification

HUIS CLOS

1. Approbation du P.V. du 25.02.2021
2. Personnel communal administratif – Congé parental – Autorisation – Ratification
3. Personnel communal contractuel et ALE (écoles, bibliothèques et entretien) – Désignations - Ratifications
4. Personnel enseignant primaire définitif – Mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite
5. Personnel enseignant temporaire – Désignations - Ratifications

Dalhem, le 16 mars 2021.

La Directrice générale


J. LEBEAU

PAR LE COLLEGE,

Le Bourgmestre,


A. DEWEZ

